

## **Comité Départemental de l'Isère**

### **Compte rendu de la réunion du 11 septembre 2011.**

Présents : Mr Jean Pierre DAGAND – Président du Comité Directeur  
Mme Mauricette ROIG - Vice Présidente  
Mlle Isabelle DALICOUD - Vice Présidente  
Mr Michel ROIG - Secrétaire Général  
Mr Pascal BOUCHERLE - Président d'Honneur  
Mlle Cécile PROVOST - Commission Sportive  
Mr Pierre Olivier VERSCHOORE - Commission Sportive

Absents excusés :

Mr Gérard COMTE Gérard - Trésorier  
Mr Jean Marc VAL – Responsable de la Commission Sportive.  
Mr Vives KERBATI – Directeur Technique Départemental

09H00 : Le président, Jean Pierre DAGAND ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour qui sera suivi et dont compte rendu est le suivant :

#### **I – Approbation du compte rendu de la réunion du 17 avril 2011.**

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité des présents le compte rendu de la réunion du 17 avril 2011.

#### **II – Bilan licences et clubs.**

L'Isère compte pour la saison 2010/2011, 4020 licenciés (2634 hommes - 1386 femmes), ce qui est le meilleur résultat enregistré depuis 10 ans, l'entrée du Kung Fu à la FFKAMA en 2001/2002 ayant porté le nombre de licenciés à 4158. Les 4020 licenciés sont répartis dans 77 clubs actifs.

A noter les excellents résultats des clubs « Olympique Saint Quentinnois » - « karaté club Charantonay » qui doublent leur effectif et du « karaté club de Vézeronce Curtin » qui avec 149 licenciés se place en 3<sup>ème</sup> position, juste derrière « l'Academic Karaté Voiron », 157 licenciés, avec toujours en tête le « Karaté Grenoble Hoche » qui affiche 325 licenciés.

Noter également les nettes progressions du « Karaté St Martin d'Uriage » - « Karaté Shotokan Meylan » - « Karaté Club Pontois » - « Karaté Club Varçois » - « Kempo Nord Isère » et les très bons débuts du « Karaté Club de Cras » (Rémi BARBARIN) - « Karaté Club des Abrets » (Eric FRIART) - « Grenoble Karaté Academy » (Siddy DIEDHIOU) et « L'École Karaté du Val d'Ainan » (MOREAU Frédéric).

Bonne reprise des clubs « Karaté Club de Chatelus » devenu « Karaté Club Royans Vercors » - du « Vercors Karaté Do » anciennement « Vercors Shokokai Karaté Do » de Lans en Vercors et du « Kyokushin Karaté Club » anciennement « Corenc Anim » grâce aux impulsions de Sophie VALERON et de Olivier ARNAUD.

Les AMV et autres DA doublent leurs licenciés, qui passent de 114 à 224.

Une seule forte baisse de 49 licenciés est constatée au « karaté club du Cheylas ».

Les 4020 licenciés placent le département au 16<sup>ème</sup> rang sur 105. Avec 360 licenciés de plus, le taux de progression est de 9,8% (+ 250 hommes - + 110 femmes)

La Haute Savoie qui enregistre une progression de 176 licenciés (1795 - 1971) affiche le même taux de 9,8%.

Le taux de progression de l'Isère sur 3 ans est de 18,6%, la progression hommes et femmes s'équilibrant à + 328 hommes et + 302 femmes.

La Savoie avec 88 licenciés de plus (1713 - 1801), affiche une progression de 5,1 %, proche de la progression moyenne nationale. La fédération passe de 211.151 à 222.997 licenciés, soit 11.846 licenciés de plus et une progression de 5,6 %

La Drôme Ardèche enregistre une progression de 36 licenciés (1924 - 1960) soit un taux de + 1,9%

La Ligue Dauphiné Savoie passe de 9092 licenciés à 9752 et devient la 7<sup>ème</sup> ligue de France, derrière : Normandie - Lyonnais - Côte d'Azur - Provence - Ile de France et Flandres Artois. Elle progresse de 660 licenciés dont 360 de l'Isère.

L'Isère représente plus de 41 % des licenciés de la Ligue.

Le Dauphiné Vivarais représente 61,3% des mêmes licenciés

### **III - Compétitions obligatoires.**

*1°) - Championnat départemental combats minimes/cadets/juniors/seniors.*

La seule participation aux Championnats Départementaux permet la participation aux Championnats de Ligue sans qualification particulière.

Le Championnat Départemental combats MCJS aura lieu le dimanche 08 janvier 2012 au Gymnase Intercommunal de la Haute Morge à Saint Etienne de Crossey.

*2°) - Coupe Départementale enfants combats Poussins/Pupilles/Benjamins*

Il faut participer à la Coupe Départementale pour être sélectionné pour la Ligue.

La Coupe Départementale Combats PPB se déroulera le dimanche 06 novembre 2011 au Gymnase Intercommunal de la Haute Morge à Saint Etienne de Crossey.

### 3°) - Coupe Départementale enfants katas Poussins/Pupilles/Benjamins Individuel.

Les enfants ayant participé sont sélectionnés pour la Coupe de la Ligue.

La Coupe Départementale enfants katas PPB se déroulera le dimanche 27 novembre 2011, après midi, au Gymnase Intercommunal de la Haute Morge à Saint Etienne de Crossey. Le Département organise le même jour la Coupe enfants katas par équipes.

4°) - Dérogation : un compétiteur ou une compétitrice qui n'est pas passé par les phases qualificatives, **peut sur justification exceptionnelle**, accéder à la suite de la compétition. Il ou elle doit à cet effet **transmettre à la Ligue organisatrice** ou à la fédération 15 jours au moins avant la compétition, une demande de dérogation conforme à celle figurant en annexes, page 171, du règlement des compétitions et d'arbitrage 2011/2012.

## **IV - Préparation aux Championnats de Ligue katas MCJS.**

Le Département n'organisera pas de Championnat Départemental Katas MCJS, comme l'autorise le règlement fédéral. Il sera remplacé par une préparation spécifique à la compétition technique qui aura lieu le samedi 05 novembre 2011 à Saint Etienne de Crossey, animée par Mohamed KERBATI, 6<sup>ème</sup> Dan, Directeur Technique Départemental et Mauricette ROIG, 6<sup>ème</sup> Dan, responsable départementale de l'arbitrage, ex membre de l'équipe de France.

Il sera fait appel au bénévolat des juges techniques de l'Isère et de toutes les bonnes volontés.

En outre, le département met en place quatre stages techniques gratuits d'étude et de perfectionnement avec application en bunkaï, destinés aux Minimes, Cadets, Juniors et Seniors. Placés sous l'autorité du Directeur Technique Départemental, ils auront lieu les samedis 1<sup>er</sup> Octobre, 10 décembre 2011, 14 janvier et 04 février 2012, au gymnase de Saint Etienne de Crossey de 14h30 à 16h30.

Il sera également fait appel à toutes les bonnes volontés et notamment aux hauts gradés pour l'encadrement.

Les licenciés MCJS du Département de l'Isère, s'inscriront directement aux Championnats de Ligue.

## **V - La Coupe du Dauphiné-Vivarais**

La Coupe du Dauphiné-Vivarais sera conduite et se déroulera le dimanche 04 mars 2012 au Gymnase Intercommunal de la Haute Morge à Saint Etienne de Crossey. Elle sera « remaniée » afin de pouvoir la rendre encore plus attractive, sans temps mort.

\*Le Bureau du Comité Départemental souhaite mettre en place « le coaching » lors des compétitions combats, selon des règles strictes préétablies. L'autorisation a été sollicitée auprès de Monsieur le Directeur Technique National. Vous trouverez en annexes, le projet de règlement du coaching.

\*Les trois compétitions kumité organisées par le Département le seront dans le cadre d'une démarche éco-responsable, initiée par le Conseil Général de l'Isère et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère. Il sera ainsi proposé au public et aux participants des gobelets réutilisables soumis à un principe de caution. Il sera mis en place, tant à l'intérieur du gymnase qu'à l'extérieur, des poubelles tri-sélectif et des panneaux de sensibilisation au tri sélectif.

## **VI - Bilan financier**

Au titre de la part territoriale du Centre National pour le Développement du Sport, il a été accordé au Comité Départemental une subvention de 4100,00 Euros dont 1200,00 spécifiquement dédiés aux entraînements kumité départementaux qui seront reconduits au gymnase Ernest Pigneguy à Voreppe.

Avec un total des produits cumulés à 15.496,72 Euros et un total des charges cumulées à 15.595,82 Euros, le bilan financier présente un déficit annuel net de 99,10 Euros.

Le solde total au 31 aout 2011 s'élève à 12.280,89 Euros.

La maîtrise du budget nous permet d'envisager l'achat d'une surface de 100 mètres carrés de tapis, rendant ainsi le Département entièrement autonome. Une demande de subvention à cet effet sera transmise en temps utile au Conseil Général de l'Isère avec un devis.

## **VII - Modifications règlement intérieur**

Au sein du titre III « ressources et moyens de fonctionnement » sont rajoutés les articles 234, 235,236 et 237 dont vous trouverez en annexes les libellés.

## **VIII - Calendrier départemental**

En annexe, le calendrier départemental approuvé à l'unanimité du bureau directeur.

La réunion se termine à 12h00.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

J.Pierre DAGAND

Président du Comité Isère.

Michel ROIG

Secrétaire Général.